



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation économique et sociale à la Réunion

Question au Gouvernement n° 4372

Texte de la question

SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Nadia Ramassamy.

Mme Nadia Ramassamy. Alors que votre majorité est au pouvoir depuis bientôt cinq ans, monsieur le Premier ministre, voici l'heure des bilans. Quel est celui du quinquennat pour La Réunion ? Députée de la nation française, je me bats pour obtenir l'égalité entre les citoyens réunionnais et les citoyens hexagonaux, notamment en matière d'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, aux soins et à la culture.

Pour l'éducation, qu'avez-vous fait ? À la rentrée 2021, les classes dédoublées sont de nouveau surchargées car vous refusez de recruter de nouveaux professeurs titulaires !

M. Jean-Paul Lecoq. Mais non, il n'y a pas de problème !

Mme Nadia Ramassamy. Contre les inégalités, qu'avez-vous fait ? Prenons un exemple parmi tant d'autres : alors que l'objectif était de construire 150 000 logements dans les outre-mer, vous peinez à en créer 10 000 par an.

Contre la vie chère, qu'avez-vous fait ? Les prix des produits de première nécessité et des denrées alimentaires augmentent plus à La Réunion que dans l'Hexagone, et cette inflation s'est encore accélérée avec la hausse récente du coût du fret.

L'urgence sociale et économique à La Réunion n'a fait que prendre de l'ampleur sous votre gouvernement. Le taux de chômage chez les jeunes reste important, et nos PME subissent la crise économique. Pire : lorsque vous agissez, c'est au détriment des Réunionnais en supprimant des dispositifs économiques ainsi que des mesures fiscales incitatives – choix politiques regrettables et mauvaise réponse à nos retards structurels.

Tout votre quinquennat a été marqué par un désintérêt progressif de l'avenir des Réunionnais. Quelles bases solides avez-vous construites pour La Réunion de demain ? Aucune. Nous ne sommes pas là pour quémander. Ce que nous voulons, c'est obtenir l'égalité. Ne sommes-nous donc qu'un vivier de voix électorales ?

Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, monsieur le ministre de l'intérieur, madame la ministre de la transition écologique et, enfin, monsieur le Premier ministre, combien de fois êtes-vous venus auprès des Réunionnaises et des Réunionnais sur le terrain, sur notre île, voir cette réalité ? Trop peu, puisque vous continuez de l'ignorer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Jean-Paul Lecoq. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. Sur la question du dédoublement des classes, permettez-moi de vous répondre au nom de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire. L'île de La Réunion compte 56 % d'écoles classées en réseau d'éducation prioritaire (REP) et le dédoublement des classes de CP et de CE1 est en œuvre dans l'intégralité des écoles où il doit se faire. Parents et enseignants plébiscitent cette mesure, l'une des meilleures qui soient pour tuer les inégalités à la racine, c'est-à-dire au moment de l'apprentissage des premiers savoirs.

Selon vous, le Gouvernement n'aurait que peu d'intérêt pour La Réunion. Je m'inscris évidemment en faux et en tout point contre cette affirmation. Nous veillons sur le territoire de La Réunion, comme sur tous les territoires de la République. Nous mettons en œuvre des politiques de développement économique et d'accompagnement social à La Réunion comme dans tous les territoires de la République.

Dans le cadre du projet de loi de finances, nous allons ainsi donner un avis favorable à un amendement proposé par le président de la délégation aux territoires et aux collectivités d'outre-mer, permettant la prorogation de la franchise de base de TVA. Pour tous les territoires d'outre-mer concernés, nous veillons à la prorogation de l'octroi de mer.

Dans le cadre du plan de relance, nous faisons en sorte que des fonds particuliers soient orientés vers les territoires d'outre-mer, notamment La Réunion. À cet égard, je peux vous assurer de la vigilance du ministre des outre-mer, Sébastien Lecornu. C'est ainsi qu'en matière de rénovation du patrimoine immobilier de l'État, le nombre de bâtiments rénovés dans le cadre du plan de relance en outre-mer est deux fois supérieur à la part des bâtiments situés en outre-mer dans le total des bâtiments de l'État.

Nous veillons systématiquement à ce que ces politiques de développement et d'accompagnement soient à l'ordre du jour et respectées. Même si je ne suis pas sûr de vous convaincre, je peux vous assurer que ce gouvernement aime La Réunion comme tous les territoires de la République. Tous les ministères sont mobilisés pour répondre au plus vite aux problèmes que rencontrent les habitants de l'île. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadia Ramassamy.

Mme Nadia Ramassamy. Il n'empêche, monsieur le ministre délégué, que le taux de chômage reste identique et que la hausse du prix des matières premières met nos entreprises en difficulté. Nous voulons des moyens pour le développement économique, ce qui nous permettra ensuite de créer des emplois par nous-mêmes. Il est très important que vous répondiez au moins à ces questions.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Ramassamy](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4372

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 octobre 2021](#)